M. GAUDIN DE VILLAINE. — Pas en Haute-Silésie.

M. LE PRESIDENT DU CONSEIL. — Ces satisfactions dureront tant que nous auront la force; elles seront continuées. Cette force que nous maintiendrons le long du Rhin, et que je ne ferai rien pour diminuer, ne gênera en rien le fonctionnement de l'administration allemande.

Mais le gouvernement allemand est fragile; il peut être renversé. Nous avons fait appel à des jeunes gens rentrés dans leurs foyers, nous leur avons demandé d'aller sur le Rhin, ils y sont allés. On essaye de les détourner de leur devoir, ils ont eu la conscience cependant du grand service qu'ils rendraient à leur patrie. (Applaudissements). Leur seule présence a amené les événements que vous savez, et lorsque d'autres événements ont accumulé sur le ciel de l'Entente des nuages noirs, d'où ont même jailli des éclairs menaçants, le fait que la France avait 200.000 hommes sur la Ruhr, n'a pas été étranger au maintien de la paix.

La question de Silésie

M. BRIAND parle ensuite de la question de la Silésie. L'Allemagne a cru comprendre, dit-il, qu'on l'invitait à entrer sur un territoire qui lui était interdit. J'ai convoqué les représentants de la presse, et je leur ai dit que si l'Allemagne écoutait un conseil qu'on ne lui avait d'ailleurs pas donné, des événements graves et irréparables se produiraient. L'Allemagne a compris, elle s'est tenue tranquille.

Je dis que si un gouvernement en accord avec ses Alliés peut arriver avec eux à ses buts, il fait là une politique utile. Devons-nous sacrifier à cet accord nos intérêts, c'est tout autre chose, je l'ai dit : d'agir sans nos Alliés ou d'agir contre nos Alliés, il peut se présenter telle circonstance où la France soit amenée à agir seule, suivie avec sympathie par ses Alliés.

La France, je le répète, peut et doit maintenir sa personnalité. Nous l'avons fait, quand s'est posée la question d'Orient, ainsi que des modifications à apporter au traité de Sèvres, voilà comment je comprends cette politique des accords et des alliances. (Très bien).

Quant aux sanctions, elles ne cesseront que lorsque l'Allemagne aura donné des preuves indéniables de sa bonne volonté. Je crois à cette bonne volonté, mais les preuves n'en sont pas encore tellement éclatantes.

M. BRIAND termine : les débats financiers ont été toujours le véhicule de débats d'ordre général, j'ai tenu à dire aujourd'hui au Sénat, dans quelles conditions le gouvernement avait défendu les intérêts de la France. (Vifs applaudissements).

M. Ribot est inquiet

M. RIBOT remplace M. BRIAND à la tribune, le vieil homme d'état approuve le Président du Conseil actuel de ne pas s'être séparé de nos Alliés. « Mais le pays se demande, dit-il, comment il fera face à ses charges. Il sait qu'il ne manquera pas à sa parole, mais il se demande s'il pourra supporter le fardeau énorme qui pèsera sur ses épaules. »

M. Doumer espère

M. DOUMER répond à MM. CHERON et RIBOT. — Le réglement qui a eu lieu à Londres, dit-il, concernant le montant des dommages et les modalités de paiment, domine le problème de la restauration de nos finances. Celle-ci ne sera possible qu'à condition que l'Allemagne s'acquitte de sa dette, non pas, hélas, de toute sa dette de l'agresseur et du vaincu, mais de celle qui a été prévue par le traité.

M. DOUMER ne cache pas que l'évaluation de la Commission des réparations a donné un réel mécompte, mais comptant que les accords seront exécutés, nous savons aujourd'hui ce à quoi nous avons droit, et comment les paiements seront effectués. Nous devons nous efforcer d'internationaliser cette dette, on doit équilibrer annuellement le budget des dépenses recouvrables, comme le budget ordinaire. Nous assistons à un relèvement de la situation économique mondiale, d'où, la possibilité prochaine de négocier les titres de la dette allemande, ce qui nous permettra d'équilibrer le budget des dépenses recouvrables. Nous ne pouvons plus emprunter de toutes mains.

Après M. DOUMER, M. GAUDIN DE VILLAINE intervient.

La suite de la discussion est renvoyée à demain matin.

Le "Poilu" français et son "proprio" belge

L'ARRIERE DU LOYER NE SERA PAS PAYE PARCE QUE...

Bruxelles, 30 mai. — Lundi, vers 10 heures du matin, une foule énorme était réunie à la Louvière, devant la maison de M. Reramis, président des Combattants Français, « poilu » blessé de la croix de guerre avec palmes.

La manifestation était composée d'anciens combattants auxquels s'étaient joints de nombreuses personnes. Elle était venue là pour empêcher un huissier de procéder à la vente des meubles de l'ex « poilu » français, condamné à payer une dette de 400 francs pour arriéré de loyer à son propriétaire. La foule était bien décidée à ne pas laisser exécuter le jugement, mais une délégation des Combattants, envoyée chez le propriétaire, revint en annonçant que celui-ci avait renoncé à sa créance. Et la manifestation, qui s'annonçait hostile vis-à-vis de ce dernier, s'est dirigée vers sa demeure où il a été acclamé longuement.

Un chien enragé a mordu onze personnes

Marseille, 30 mai. — Un chien enragé a mordu onze personnes au centre minier de la Grand Combre, avant d'être abattu.

La Police a perquisitionné chez les communistes parisiens

AUCUNE ARRESTATION N'A ETE OPEREE

Paris, 30 mai. — Nous avons dit qu'à la suite des bagarres qui eurent lieu au Mur des Fédérés, une conférence s'était tenue au Palais de Justice, dans le cabinet de M. Lescouvé, procureur général. M. Scherdlin, procureur de la République, plusieurs substituts et juges d'instruction, MM. Dumus, directeur des renseignements généraux ; Ducrocq, directeur de la police judiciaire, et une cinquantaine de commissaires de police de Paris et de la banlieue y assistaient.

De nombreux inspecteurs de renseignements généraux et du centre étaient mobilisés.

Il s'agissait d'une opération d'ordre politique et des mandats de perquisition avaient été remis aux commissaires de police.

Ces perquisitions ont été opérées lundi matin, tant à Paris qu'en banlieue. Il est impossible, quant à présent, d'en fixer exactement le nombre, mais selon les renseignements précis puisés à bonne source, on peut dire qu'il approche de 70.

Les noms des personnes chez qui ces opérations ont été faites est jusqu'à présent tenu secret. Toutefois, les noms de Frossard, Pioch, Souvarine, Loriot, Méric, Coen et de nombreux autres militants ont été prononcés.

Ces perquisitions, dirigées par M. Warrain, juge d'instruction, font suite à l'affaire engagée il y a trois semaines environ, contre le Comité directeur des Jeunesses socialistes, signataire d'une affiche intitulée : « Aux Conscrits ».

Interrogé par les membres de la presse, M. Warrain a déclaré qu'il ne pouvait, d'accord avec le parquet, donner quant à présent, des renseignements au sujet de cette affaire. « Les perquisitions sont, en effet, nombreuses, nous a-t-il dit ; de nombreux documents ont été saisis, mais aucune arrestation n'a été opérée. Ces opérations reposent comme les précédentes, sur la loi de 1881, sur la presse, et celle de 1893, sur les menées anarchistes et la provocation de militaires à la désobéissance ».

Hier après-midi, on annonçait au Palais de Justice que parmi les personnalités du Parti communiste chez lesquels des perquisitions ont été opérées le matin se trouvent Henri Torrès, avocat et Henri Barbusse, homme de lettres.

UNE PROTESTATION DE M. HENRI TORRES

Paris, 30 mai. — D'après Me Torrès, la perquisition faite chez lui viserait en sa personne le défenseur de Vandeputte, gérant de l' « Humanité ». Me Henri Torrès proteste contre cette visite domiciliaire, qui s'adresse au défenseur de l'inculpé. Il a saisi le Conseil de l'Ordre de sa protestation.

Un autre avocat, chargé de la défense d'un des inculpés dans l'affaire des communistes, Me Antoine Goen, a été également l'objet d'une perquisition.

Une visite de la police au siège du journal le « Libertaire » a amené la découverte, dans la serviette de l'un des rédacteurs, M. Bertoli, secrétaire de l'Union anarchiste, de livrets militaires en blanc, qui ont été saisis.

Une nouvelle "affaire"

C'EST CELLE DES CARGOS FRANÇAIS QUI VA AVOIR DU RETENTISSEMENT DANS LE NORD.

Paris, 30 mai. — Voici une affaire assez curieuse en ce qu'elle est comme le contrecoup du ralentissement général des affaires, depuis 1920.

La Société des « Cargos Français », 60, rue Saint-Lazare, directeur M. Heinz ; président du Conseil d'administration, M. Bessonneau, député d'Angers, fut constituée en 1919, au capital de 7 millions, représentant 14.000 actions de 500 francs, avait atteint au bout d'un an le capital de 32 millions. De nombreux contrats, faisant espérer de fructueuses affaires furent signés, et des acomptes sur le dividende distribués. La totalité des actions qui à ce moment appartenait encore aux administrateurs, furent alors cédées à M. Strauss, coulissier, boulevard Haussmann, 28, qui se chargea de les répandre dans le public. Ces actions ne tardèrent pas à atteindre en Bourse le cours de 1.200 francs. Puis, un fléchissement se produisit, et en moins de six mois, on les vit descendre à 150 francs.

A la demande même du Conseil d'administration, M. Pachot, commissaire aux délégations judiciaires, sur commission rogatoire de M. Laugier, juge d'instruction, procède aux vérifications nécessaires.

Cette affaire aura nécessairement un assez grand retentissement dans le Nord, où un certain nombre de personnalités ont des intérêts dans cette affaire, dont les actions sont d'ailleurs cotées à la Bourse de Lille.

Un chiffonnier octogénaire faisait le trafic de l'or

Bergerac, 30 mai. — Un chiffonnier de Saint-Julien de Crempse, le nommé Petitjean, 83 ans, a été arrêté. Il était porteur de 50 louis de 20 francs et a avoué faire le trafic de l'or. Petitjean a désigné les personnes qui lui avaient vendu les pièces.

DERNIÈRE HEURE

Pour solutionner le Problème Silésien

PARIS N'EST PAS D'ACCORD AVEC LONDRES

Paris, 30 mai. — Dans les milieux français, on a accueilli favorablement l'acceptation que le gouvernement britannique dans la note remise par son ambassadeur à Paris, a donnée à la proposition française tendant à charger une commission d'expert d'une enquête en vue de présenter des conclusions sur le tracé de la frontière en Haute-Silésie, en tenant compte du résultat du plébiscite du 20 mars et de la situation géographique et économique des localités.

Cependant, on estime, à Paris, que la réunion préalable du Conseil suprême ne s'impose pas pour désigner cette commission d'experts, qui peut être faite aisément par les chancelleries et pour envisager les conditions d'examen de la question. C'est dans ce sens vraisemblablement que sera conçue la réponse française, qui ne sera envoyée que demain.

En même temps, le Gouvernement français proposera de renvoyer à cette commission d'experts, l'étude du projet italien de partage de la Haute-Silésie, remis à Paris et à Londres.

Les combats continuent entre Allemands et Polonais

Berlin, 30 mai. — L'Agence Wolff publie l'information suivante :

De violents combats se poursuivent dans les districts de Rozenberg et de Kosel, entre les insurgés polonais et les troupes allemandes d'auto protection. Le député nationaliste Hartmann aurait été fait prisonnier par les Polonais, à Kœnigshutte. Des démarches auraient été faites auprès de la Commission interalliée en vue de sa libération.

D'après la « Gazette de Voss », on espère loger d'ici jeudi la totalité de la division anglaise, dont la cavalerie a déjà traversé hier Oppeln.

Pour réparer en régions dévastées

L'ALLEMAGNE VA FOURNIR des MAISONS en BOIS

Paris, 30 mai.— Les négociations entre experts français et allemands au sujet de la fourniture par le gouvernement du Reich de 25.000 maisons en bois se sont poursuivies cet après-midi à 16 heures au ministère des régions libérées. Assistaient à cette réunion du côté français, MM. Prancey, Lemoine, Ferré, Maurice Petsche, ainsi que les représentants qualifiés de l'entreprise du bois; du côté allemand, MM. Eolfe, Scheffer et les représentants du syndicat de construction de maisons en bois.

La délégation allemande a produit les prix de 20 types de maisons environ, ces prix étant calculés d'après le coût des matériaux livrés sur wagon frontière. Ils ne comprennent donc pas le montant des frais de transport en France, des frais de douane et accessoires, ni le coût des fondations et du montage. Les divers devis ont été immédiatement communiqués pour étude au service d'architecture des Régions Libérées, ainsi qu'aux représentants qualifiés de l'entreprise du bois.

La délégation allemande a proposé en outre de faire édifier à titre de spécimen et sans rémunération, quelques maisons des types les plus perfectionnés, afin de permettre aux autorités françaises, ainsi qu'aux populations intéressées, de se rendre compte des qualités offertes par les constructions proposées, cette offre va être également examinée, et sera sans doute retenue.

Une nouvelle réunion des experts aura lieu demain après-midi à 14 h.

L'orage a abattu un avion militaire

IL Y A SEPT MORTS

Washington, 30 mai. — Hier soir, au cours d'un violent orage, un avion militaire est tombé d'une grande hauteur, près de Morgantown, dans la Virginie occidentale. Il transportait 5 officiers et 2 civils.

Les sept hommes ont été tués.

Un ancien officier aviateur fraudait de la "coco" en avion

LE TRIBUNAL LUI FUT INDULGENT

L'ancien officier aviateur Dieudonné Costes, qui importait d'Espagne, par la voie aérienne, des flacons de cocaïne, a bénéficié de l'indulgence du tribunal correctionnel de Toulouse, en raison de sa brillante conduite pendant la guerre : il est condamné à dix mois de prison.

Etienne Saudin, dit « Tango », professeur de danse; Léon Bouché, représentant de commerce; Berthe Rouaix, directrice d'une pension de famille, dix mois de prison chacun; René Artiglonde, dite Pépé, l'amie de Costes, trois mois, et Laure Fort, modiste et professeur de danse, un mois ; le sursis est accordé à l'aviateur, à son amie et à Laure Fort.

Cinquante millions de monnaie propre

LA BANQUE DE FRANCE VA EN COMMENCER L'EMISSION DANS LE NORD

Le groupement régional économique du Nord qui avait décidé d'émettre pour 50 millions de coupures de 2 fr., 1 fr., 0 fr. 50 et 0 fr. 25 ; commencera l'émission de ces bons à partir de la semaine prochaine.

C'est la Banque de France qui en sera uniquement chargée.

Une première série de bons de 0 fr. 50 lui est déjà parvenue, mais étant donnée la nécessité d'alimenter tout le département on a décidé d'attendre qu'elle en ait à sa disposition pour 500.000 fr. environ ce qui sera réalisé vers la fin de cette semaine.

Il sera émis environ pour 10.000.000 de bons de 0 fr. 50.

Ces bons qui mesurent 9 cm. sur 7 représentent au recto, une femme assise parmi les ruines, et tenant son enfant dans les bras ; dans le haut, à droite un médaillon portant en chiffre la valeur du billet et dans l'espace resté libre l'inscription suivante : « Premier groupement économique régional Chambres de Commerce du Nord et du Pas-de-Calais » avec les signatures du Président et du Trésorier.

Au verso, dans un médaillon, reposant sur des attributs de l'industrie et du commerce, la carte des départements du Nord et du Pas-de-Calais. Au-dessus cinquante centimes en toutes les lettres et d'un côté le nom des principales villes de ces deux départements et de l'autre une notice signalant que ces billets sont échangeables contre ceux de la Banque de France jusqu'au 31 décembre 1925.

Après cette première émission de bons, de 0 fr. 50, c'est-à-dire dans 15 jours, la Banque de France mettra en circulation les coupures de 1 fr., puis de 0 fr. 25 et enfin 2 fr.

La dimension de ces coupures a été choisie pour qu'on puisse les mettre en portefeuille sans les plier. Souhaitons que, la bonne volonté aidant, et en attendant une monnaie de métal plus conforme à l'hygiène et plus pratique, ces nouvelles coupures ne deviennent pas trop rapidement de dangereux et répugnant nids à microbes.

Un coureur automobiliste s'est tué sur la route de Boulogne-sur-Mer

ON IGNORE LA CAUSE DE L'ACCIDENT

Paris, 30 mai. — Le coureur automobiliste d'Avaray s'est tué samedi dernier, sur la route qui conduit à Boulogne-sur-Mer où il se rendait en vue du prochain meeting automobile.

D'Avaray conduisait la voiture dans laquelle se trouvait son mécanicien habituel, lorsque au-delà de Marlus, pour une cause que l'on ignorera toujours, il perdit le contrôle de la direction et l'automobile alla s'écraser contre un arbre. Le malheureux coureur fut relevé quelques instants après par son camarade Roux qui lui, revenait de Boulogne, mais tous les soins furent inutiles.

La dernière apparition en course de d'Avaray remonte au mois d'avril, dans le circuit de la Corse, où il se classa 6e.

Une mère affolée a tué son enfant

ELLE NE VOULAIT PAS QU' « IL FUT COMME ELLE UN PARIA DE LA VIE »

Mme veuve A..., née Van M..., âgée de 43 ans, fille d'un ancien haut magistrat bruxellois, a tué, à Verviers, son enfant unique, un garçon de 13 ans.

Après la mort de son mari, en 1914, Mme A..., était devenue neurasthénique.

L'enfant fut recueilli par Mlle M..., tante de la malade, âgée de 73 ans, et qui habite Verviers.

Mais il tomba malade à son tour, il y a environ deux mois. Son état devint inquiétant. On avisa la mère, qui poursuivait sa cure dans une clinique de Godesberg, en Allemagne.

Elle vint s'installer dans un appartement à Verviers. Elle se tint dès lors, du matin au soir, au chevet de son enfant.

L'autre soir, les deux vieilles parentes constatant que Mme A... s'attardait plus que de coutume au second étage, où se trouvait le jeune malade, s'inquiétèrent et l'une d'elles monta pour s'enquérir de ce qui se passait. Elle ne put se faire ouvrir la porte qu'après des instances répétées. Enfin, elle put entrer.

Un revolver était déposé sur le lavabo. Dans le lit, elle aperçut Eric, l'enfant, la figure couverte de sang! La mère, affalée sur une chaise, avait les yeux hagards. Aux questions de sa tante, la malheureuse répondit : « J'ai mis fin à ses souffrances. Je ne voulais pas qu'il fût comme moi, un paria de la vie. » C'est la réponse stéréotypée qu'elle a faite depuis à tous ceux qui l'ont interrogée, policiers et juges.

Mme A... a été écrouée. Elle sera soumise à un examen mental.

ROUBAIX

Bureaux : 39, rue Pauvrée. — Téléphone 9-51

RETOUR DES CORPS DE SEPT SOLDATS

Hier matin, à 10 heures, sont arrivés en gare de Roubaix les corps de Landrieu Achille, du 14e esc. T. E. M. ; Crépel Henri-Jean, du 1er R. I.; Desquiens Jules-Henri, du 298e R. I. ; Fauveau Eugène-Alfred, du 33e R. I. ; Duponchel Léon-François (caporal), du 1er R. Chasseurs ; Corbeaux Alfred Oscar, 43e R. I. ; Lambin Alfred (caporal), 223e R. I., tués à la guerre et dont les familles ont sollicité le retour, en vue de leur inhumation dans le cimetière de Roubaix.

La reconnaissance de ces corps ont été faits par M. Thérin Henri, adjoint au maire représentant l'Administration municipale, accompagné de M. Flament, commissaire de police. Les corps ont été ensuite transportés au dépositoire de la rue Isabeau, de Roubaix par les soins de la Compagnie des sapeurs-pompiers.

Le « Souvenir Français » organise, comme d'habitude, une cérémonie commune pour l'enterrement solennel des corps de ces soldats glorieux. Elle aura lieu jeudi 2 juin, à 2 heures 30. Les familles qui désirent y participer sont priées de se renseigner, 43, rue de la Gare.

UNE FEMME S'EST JETEE A L'EAU

Dimanche soir, vers 11 heures, trois douaniers de passage au quai de Marseille ont vu une femme se jeter dans le canal.

Aucun d'eux ne sachant nager, ils ont requis l'éclusier qui, à l'aide d'une perche, a vainement essayé de retrouver le corps disparu.

Un tablier fantaisie en toile blanche, à carreaux bleus, a été ramassé sur la berge. Une enquête est ouverte.

FERMEZ A L'HEURE

Pour n'avoir pas fermé son établissement à l'heure réglementaire, Mme veuve Maes, cabaretière, rue des Fossés, 16, a récolté une contravention.

A LA CAISSE D'EPARGNE

Opérations de la 21e semaine : versements, 610, pour 337.159 fr.; remboursements, 343, pour 233.564 fr. 09.

AVIS AUX CHOMEURS

La prochaine distribution des secours en nature aura lieu à partir du mercredi 1er juin, dans l'ordre ci-dessous indiqué :

Mercredi, 1er juin, de 8 à 11 h., numéro 1 à 730 ; de 14 à 17 h., de 731 à 1350. — Jeudi, 2 juin, de 8 à 11 h., 1331 à 2010 ; de 14 à 17 h., de 2011 à 2650. — Vendredi, 3 juin, de 8 à 11 h., 2651 à 3270 ; de 14 à 17 h., 3271 à 3870. — Lundi, 6 juin, de 8 à 11 h., 3871 à 4430 ; de 14 à 16 h., 4431 à 4840. — Mardi, 7 juin, de 8 à 11 h., 4841 à 5390 ; de 14 à 17 h., 5391 à 6040. — Mercredi, 8 juin, de 8 à 11 h., 6041 à 6570 ; de 14 à 17 h., de 6571 à 12.300. — Jeudi, 9 juin, de 8 à 11 h., 12.301 à 22.800 ; de 14 à 17 h. 22.801 à 31.100. — Vendredi, 10 juin, de 8 à 11 h., 31.101 à 42.000 ; de 14 à 17 h., 42.001 à 54.900. — Samedi, 11 juin, de 8 à 11 h., 54.901 à 64.500 ; à 14 h., réfugiés, de 1 à 2000.

ETAT-CIVIL

Naissances. — Jeanne Liagre, rue Daguesseau, 37. — Robert Dewattine, rue Ommelet, imp. Balzac, 49. — Oliva Decruyenaere, rue Ommelet, 118, c. Fournier, 1. — André Merchier rue Bavai, 90. — Lucienne Depraetere, rue Thècle, 19. — Jean Wytteman, rue Voltaire, 10. — Marcel Grisin, boul. Belfort, 34. — Jeanne Mercier, rue Pile, 114. — Célestin Sandevoir, place Fraternité, 29. — Roger Biehler, rue Watt, 37.

Décès. — Marie Permentier, 55 ans, épouse Vergaert, rue Fossés, 32 (déc. hôp.). — Louis Desmet, 19 ans, rue Gros-Saule, 7. — Maria Meurisse, 80 ans, veuve Simoens, 37, rue Blanchemaille. — Louis Haquette, 79 ans, rue Concorde, 26. — François Chantraine, 61 ans, de Croix (déc. hôp.). — Elise Tettelin, 66 ans, veuve Odon, rue Fort, c. Couthier, 6 (déc. hôp.). — Mort-né, 1.

TOURCOING

ARRIVEE DES CORPS DE SOLDATS TUES A LA GUERRE

Hier matin, à 10 heures et demie, sont arrivés en gare de Tourcoing les corps de quatre soldats tués à la guerre.

De nombreuses délégations des sociétés patriotiques de la ville et des administrations ont assisté à la réception, et ont accompagné les dépouilles mortelles au dépositoire, salle des fêtes de la rue de l'Hospice.

INCENDIE

Un incendie s'est déclaré hier matin, à 6 heures 45, chez M. Fauvarque, négociant en tissus, 15, place Charles-Roussel.

Le feu a pris naissance dans un tas de vieilles couvertures de coton déposées contre la cheminée du magasin. Les dégâts sont évalués à 1.500 francs.

M. Maréchal, commissaire de police, a procédé à une enquête.

CONCERT PUBLIC

Jeudi prochain, à 8 hetres, l'Orphéon Tourquennois donnera un concourt public dans le hall de la Bourse du Commerce.

A LA PREPARATION MILITAIRE POST-SCOLAIRE

Dimanche matin, au terrain du chêne Houpline, avait lieu la cérémonie toujours émouvante, de la présentaion du drapeau aux élèves de l'École. Le président Rémy-Parzy, dans une vibrante allocution, rappela les fastes du glorieux étendard, les hautes idées qu'il symbolise et les sacrifices qu'il peut être appelé à réclamer des futurs conscrits.

Puis la compagnie défila et clique en tête, rentra dans ces quartiers.

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal de Tourcoing se réunira à l'Hotel de Ville le [illegible] mai, pour délibérer sur les questions [illegible] à l'ordre du jour ci-après :

1 Bâtiments municipaux (installations électriques, travaux neufs et d'entretien ; cahier des charges général ; rémunération de l'ingénieur conseil. — 2. Propriétés communales assurance contre l'incendie des immeubles n. 38 rue du Moulin Fagot et 9, 11 et 13, rue de Gand, récemment acquis par la Ville ; avenant de transfert). — 3. Propriétés communales (vente d'un terrain appartenant à la Ville, rue Victor Hugo). 4. Hospices. (Vente d'un terrain, coin du Boulevard Gambetta et de la rue Victor Hugo, avis). — 5. Hospices. (achat d'une propriété sise à Tourcoing, rue Fin de la Guerre, avis). — 6. Voirie, (réglement ; modification aux articles 21 et 9 [illegible]). — 7. Dispensaire d'hygiène sociale, (avis). — 8 à 13. Service des Eeaux, (marché ; réception définitive de 9 entreprises ; travaux de fontainerie ; tarifs des eaux à partir du 1er avril 1921 ; fourniture de charbon aux usines élévatoires ; assurance contre l'incendie de maison rue de Cassel. — 14. Eaux de l'Espierre (comptes de gestion du receveur). — 15. Institut Colbert (projet d'agrandissement). — 16. Fêtes (location de chaises ; nouveau tarif). — 17. Fête Nationale (marchés divers). — 18. Usine à gaz (reconstruction des nouveaux fours détruits par les Allemands et réparations de dommages de guerre ; réception de travaux, homologation). — 19. Monument des Instituteurs du Nord tombés pendant la guerre (subvention de la Ville). — 20. Caisse municipale des retraites (liquidation de pensions). — 21. Assistance obligatoire aux vieillards, aux infirmes et aux incurables. — Assistance aux femmes en couches. — 23. Assistance aux familles nombreuses.

ETAT-CIVIL

Naissances. — Roland Desrousseaux, rue de Baisieux, 37. — Aimé Lemeire, rue de Verdun, 93. — Jacqueline Desrumaux, rue du Sergent-Bobillot, 53. — Marie Catteau, rue Hoche, 3. — Emile Mestdagh, rue du Bois, 24. — Georges Decoutère, rue Touquet, 36.

Décès. — Pauline Dassonville, 80 ans, s. p., veuve de Joseph Lesaffre, R. Nationale, 122 (rue Archimède, 34). — Edouard Villette, 74 ans, tisserand, veuf de Catherine Vermeil, r. de Wasquehal, cour Darras, 1. — Anne Crusmann, 65 ans, s. p., c., rue du Cœur-Joyeux, 6.

Autour de Roubaix-Tourcoing

WATTRELOS

MEDAILE MILITAIRE. — La médaille militaire a été décernée à M. Georges Simar, demeurant rue de Calais, 7, ex sergent (Réserve), du 8e régiment de tirailleurs, avec la citation suivante : « Sous-officier remarquable par son énergie, son courage et son sentiment du devoir. S'est distingué en toutes circonstances au cours de la campagne. Blessé grièvement le 25 Mars, près de Rollot (Somme).

A LA PATRIOTE. — La société de gymnastique « La Patriote », a fêté dimanche après-midi les succès remportés à la fête fédérale de Lille.

Les gymnastes adultes et pupilles se sont rendus chez le directeur de cette vaillante société et lui ont offert quelques bouquets et cadeaux.

Le président, M. Dubois, félicité directeur et gymnastes des brillants succès remportés. Cette petite fête se termina dans la plus franche gaieté par un petit concert improvisé.

PIGEONS-VOYAGEURS. — M. Albert Renard, est autorisé à transférer son colombier de pigeons-voyageurs, rue du Gauquier, 974.

ETAT CIVIL DE WATTRELOS du 30 mai. — *Naissances.* — René Ségard, rue Vallon, 36. — Prudent Ledoux, rue Charles-Quint, 91. — Adrienne Desseyn, sentier Delbart, 99. — Henriette Van den Broecke, Beaulieu, carrière Daalluin, 63. — Marcel Roels, impasse des Trois-Bouteilles, 10. — Gilberte Rock, rue du Sartel, 11. — André Lamandin, impasse des Trois-Bouteilles, 2.

Décès. — Jules Delcroix, 77 ans, s. p. rue du Commerce, 45.

LEERS

LA FRAUDE. — Un ouvrier de ferme, G..., 45 ans, demeurant à Leers-Nord, a été arrêté, sentier de Leers-Nord, porteur de 2 kilos de cigarettes belges. Remis à la gendarmerie de Wattrelos, il a été conduit à Lille et écroué.

CROIX

CONCERT D'ETE

Voici le programme du concert d'été qui sera donné le jeudi 2 juin, à 19 h. 30, sur le kiosque de la Grand'Place :

Fanfare La Renaissance. — 1. Marche joyeuse ; 2. Belle Patrie (Viney) ; 3. Joséphine, mazurka (Fleury) ; 4. Le Trempion, marche.

Harmonie du Crêchet. — 1. Allegro militaire (X...) ; 2. La Bohémienne (Balfe) ; 3. Mazurka de concert (Jengers) ; 4. Les Cloches de Corneville (Planquette) ; 5. Grande fantaisie, polka pour 2 clarinettes (Marsal) ; 6. Défilé avec tambours et clairons.

LILLE

Conseil de guerre

INSTRUCTIONS CLOSES

Le capitaine Caffé, substitut près le 1er Conseil de guerre, a interrogé hier Coussier Paul, instituteur, inculpé d'intelligences avec l'ennemi. Il a également clôturé hier l'instruction des nommés Astras Cyrille, Bour Marthe et Duchemin Gabrielle, tous trois inculpés d'intelligences avec l'ennemi.

FEUILLETON DU *REVEIL DU NORD.* — N° 50

FOX-FILM

:: Voleurs :: de Femmes

GRAND CINE-ROMAN EN DOUZE EPISODES

ADAPTE PAR

PAUL D'IVOI & LOUIS D'HEE

SEPTIEME EPISODE

ENSEVELIS

Vit-il réellement quelque chose ? Il visa, tout à coup, et une détonation qui parut puissante roula en échos de voûte en voûte.

La balle avait porté. Le mineur s'était affaissé, blessé au dos. Ruth et Bob s'enfuirent aussitôt. Le Madhi, flanqué de ses hommes, s'approcha de l'endroit où s'élevait des râles.

Il considéra sa victime avec une absence totale de pitié ou de tout sentiment humain. Ce n'était pas une des deux personnes qu'il eût voulu atteindre ou retrouver; tout le reste n'importait pas.

— Maître, voulez-vous que nous avancions pour explorer plus loin ?... interrogeait un de ses fidèles, désireux par son zèle de se faire pardonner son insuccès récent.

Ben Sabbath le retint près de lui. Il avait peur de se risquer plus avant, redoutant une embûche. L'obscurité, le froid glacial qui sévissait ne l'incitaient pas à se hasarder plus longtemps.

Nos héros, abrités à quelque dix mètres derrière un tas de matériaux, restaient immobiles, anxieusement, respirant à peine.

Le Mahdi réfléchit un temps.

— Il faut en finir ! rageait-il, à haute voix. Le temps presse...

Il ricana, soudain... Son esprit machiavélique venait de trouver la solution qu'il souhaitait.

— Remontons ! s'écria-t-il. Ils se croient sauvés, mais je les tiens comme des rats dans un piège ! Ils périront !

Sans même s'occuper de l'homme qu'il venait de blesser, il rebroussa chemin, suivi de ses fidèles, pour s'engouffrer dans la benne qui remonta aussitôt.

Après quelques minutes d'attente, Bob Norton estima que tout danger imminent était écarté.

— Ruth, dit-il, le Mahdi est allé chercher quelques-uns de ses hommes. Avant qu'il ne revienne pour nous attaquer en force où qu'il n'élabore un autre plan pour tenter de nous reprendre, nous pouvons disposer de quelques instants en toute tranquillité...

— Portons secours au courageux mineur, proposa Ruth.

Lorsqu'ils arrivèrent à lui, le malheureux ne geignait même plus, tant son hémorragie l'avait épuisé.

Miss Storrow lui souleva la tête et la posa sur un de ses genoux. Doucement, elle lui caressait le front moite. Elle le suppliait de parler et de dire où il souffrait et ce qu'il réclamait pour qu'on pût le soulager.

— Peine inutile, hoqueta le contremaître. J'ai mon compte et il n'y a plus rien à faire...

— Ce n'est pas possible, protestait la jeune fille. Nous allons finir par vous trouver un médecin... nous allons pouvoir remonter...

— Non, interrompit l'agonisant.

— Vous nous avez sauvé la vie, s'exclama Bob aussi ému que sa compagne, nous n'allons pas vous abandonner ainsi !

— Ecoutez, écoutez, interrompit le blessé. Je m'appelle Ormer Stanton, vous souviendrez-vous de ce nom ?

— Oui...

— Peut-être êtes-vous riches ? demanda-t-il.

Ruth le rassura, lui disant de qui elle était la fille.

— Alors, reprit le mineur, je « partirai » plus content si vous me promettez de venir en aide à ma femme et à mes trois petits... Le dernier n'a pas encore quatre ans, mademoiselle, il se nomme Roger... Il est le plus beau de tous les enfants du monde... Il faudra veiller sur lui... et sur les autres pour qu'ils ne manquent de rien quand je ne serai plus...

La fille du milliardaire ne pouvait retenir ses sanglots.

— Je vous jure, Stanton, lui dit-elle, que mon premier soin sera de m'occuper d'eux tous dès que nous serons libres...

— Oh ! redites-moi encore cela, implora le malheureux.

Ruth lui prit la tête entre ses mains pour renouveler son serment :

— Je vous jure sur la mémoire de ma mère que je les rendrai riches et que j'adopterai votre petit Roger...

Les traits du moribond se détendirent.

— Merci, dit-il faiblement. Mais écoutez-moi vite, bientôt, il sera trop tard. Il faut que vous puissiez vous sauver, pour vous et « pour eux ». Voilà... Suivez tout droit, là, en face... jusqu'à la troisième galerie, à votre gauche. C'est la voie la plus directe pour rejoindre le puits de mine n° 2 par où vous pourrez vous échapper plus aisément. Prenez bien garde aux rondins ! Cette nouvelle galerie n'est que provisoire. Les travaux de soutènement ne sont qu'ébauchés et loin d'être consolidés !

» Le passage où vous ne pourrez vous mouvoir qu'en vous courbant est très dangereux, il y a déjà quelques infiltrations. Une mince épaisseur de terre le sépare d'un lac souterrain... La grève a empêché qu'on ne termine ces travaux... mais vous pourrez passer, et, par là, rejoindre l'autre puits de mine. C'est le salut, pour vous ! Il ne faut pas que vous restiez engloutis avec moi !

Bob Norton, malgré son émotion, voulut lui donner le change.

— Rassurez-vous, mon brave, nous réussirons à nous sortir d'ici et aussi à vous envoyer du secours avant longtemps...

— Pas la peine, repartit le mineur. Ne perdez pas la moindre minute. Fuyez ! Et ne manquez pas de dire aux miens que je les aimais bien...

Ruth Storrow, la vaillante, fondit en larmes, brisée par l'émotion. Spontanément, elle embrassa leur sauveteur qui accepta une première étreinte, puis la repoussa presque durement, l'obligeant à agir.

— Devant vous !... La troisième galerie... à gauche... la troisième... Bonne chance !...

Les deux jeunes gens ne se décidaient pas à obéir. Ils oubliaient leur propre sécurité. Ils ne pouvaient pas se décider à abandonner cet homme courageux qui s'était si spontanément sacrifié pour eux.

L'attente ne fut pas longue.

Ormer Stanton eut une courte agonie. Dans son délire, il dit quelques phrases inintelligibles. Il prononça avec douceur quelques noms qui lui étaient chers : « Mary »... « Roger »..., il répéta ce dernier plusiers fois et ce fut la fin. Son âme s'exhala dans un dernier appel. Un spasme secoua tout son corps, sa tête roula sur son épaule. Il était mort.

La scène, dans ce décor, était tragique. Norton, dès qu'il eut acquis la certitude que leur sauveteur ne respirait plus, voulut arracher sa compagne à ce cruel spectacle.

Il la prit dans ses bras.

— Allons, Ruth, Dieu ait son âme... nous ne pouvons plus rien pour lui, sinon fuir et nous libérer, coûte que coûte, pour que vous puissiez tenir votre serment.

— Ses pauvres petits, dit Miss Storrow, la poitrine secouée de sanglots.

Il faut échapper au Mahdi et à sa bande pour pouvoir leur venir en aide selon votre promesse sacrée, répondit Norton, voulant la stimuler.

Comme à regret, difficilement, après un dernier regard d'adieu, nos deux héros, tâtonnant, marchèrent droit devant eux, recherchant la troisième galerie à gauche dont Ormer Stanton leur avait parlé.

Ils en découvrirent l'étroite ouverture à peine une demi-heure plus tard.

Leur marche avait été très lente. Ils y voyaient à peine à la lueur de quelques très rares ampoules électriques.

— Courage ! dit Bob. Engageons-nous dans ce passage ; c'est le salut.

Ruth, transie de froid, le suivit, courbant la tête pour pouvoir avancer.

Les malheureux ne savaient pas qu'ils allaient à un danger plus grand encore que tous ceux qu'ils avaient dû, déjà, surmonter.

Car le Mahdi allait mettre à exécution son plan diabolique.

Dans l'atelier, il avait retrouvé six de ses hommes, dispos et prêts à lui obéir.

— Chenko ! Zaharoff ! appela-t-il.

Les pirates dociles s'approchaient.

— Courez aux machines, saisissez-vous du mécanicien ! Dans toutes les explo